



**MERCREDI 2 JUILLET 2025**

**À 20h00**

**Dans la salle du conseil de la mairie**

Convocation du lundi 26 juin 2025

**MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS :**

M. J-L. GUYADER, M. P-Y. TIPA, Mme J. FAVIER, M. J-M. BRISON, M. L. FAIPEUR, Mme E. CHAMPION, Mme C. JUNG, M. F. MERCIER, M. M. LANCESSEUR, Mme A. METRAL-SCRIBANTE, Mme Z. ALLORY-METRAL

**Excusés :** M. D. SOUCHON, M. S. BERNARD

**Absents :** M. J-M. SALAMAN

**Pouvoir :**

M. D. SOUCHON a donné pouvoir à M. J-M. BRISON

M. S. BERNARD a donné pouvoir à M. L. FAIPEUR

Secrétaire de séance : Mme C. JUNG

**1. Approbation du conseil municipal du 06/05/2025**

La séance est ouverte sous la présidence de M. Jean-Louis Guyader et débute par l'approbation à l'unanimité du compte rendu du conseil municipal du 6 mai 2025.

**2. Arrêtés du Maire**

Les derniers arrêtés d'urbanisme et de circulation sont présentés.

**3. Réhabilitation de Charnoz accueil, de l'ancienne mairie et du garage communal / Lancement de la consultation et calendrier des travaux**

Après validation du projet pour la réhabilitation de la salle de Charnoz accueil, de l'ancienne mairie et du garage communal, les demandes de subventions ont été faites auprès de la Région, du Département et de la DETR. Les autres demandes sont en cours.

Calendrier des travaux :

- Consultation des entreprises : le 1<sup>er</sup> août avec une annonce dans le journal de la « Voix de l'Ain ».
- Ouverture des plis : mi-septembre
- Début des travaux : début novembre.
- Fin des travaux : courant avril

Ces travaux nécessiteront peut-être un recours à l'emprunt. Une délibération sera prise en conséquence ultérieurement.

*TG O*

#### **4. Eau et assainissement / demandes de subventions pour sectorisation eau potable et filtration station d'épuration**

##### **➤ Eau potable**

La recherche de fuites effectuée par la société SERV'EAU pendant 3 jours a mis en évidence quelques fuites minimes. Aucune grosse fuite n'a été décelée mais le secteur du captage resterait à explorer, ainsi que la ZA et le nord du village.

Il serait judicieux d'installer des compteurs de sectorisation dans le but de maîtriser les fuites sur le réseau.

Nous avons reçu 2 devis pour la mise en place de 7 compteurs de sectorisation.

Des aides ont été demandées au Département (pacte des territoires) et seront demandées à l'Agence de l'eau selon le plan de financement suivant :

| Projet   | Montant HT | Subventions                                     | Montant HT       |
|--|------------|---|------------------|
| Amélioration de la gestion et de la surveillance du réseau de distribution d'eau potable | 61 705,00€ | Département de l'Ain<br>(Pacte des territoires) | 30 852,00€ (50%) |
|  |            | Agence de l'eau                                 | 18 512,00€ (30%) |
|  |            | Commune (20%)                                   | 12 341,00€       |
| Total  | 61 705,00€ | Total   | 61 705,00€       |

A l'unanimité, le conseil municipal autorise le Maire à faire les demandes de subventions aux différents organismes.

*Délibération n°2025-22 : Amélioration gestion et surveillance réseau eau potable - Demandes de subventions*

##### **➤ Station d'épuration**

Le lit de filtration de la STEP est complètement colmaté et inondé, ce qui empêche la lecture du compteur du canal de comptage.

Les sociétés EPTEAU et SOGEDO nous proposent 2 solutions :

- une filtration UV des effluents afin de rejeter directement dans la rivière
- ou une réhausse du compteur avec une pompe de relevage et la création d'une Zone de Rejet Végétalisée (ZRV) mais il faut l'aval de la DDT et un exutoire pour cette ZRV.

Par rapport à ces propositions, des discussions sont engagées avec la SATESE et la DDT. Suivant la réponse, des demandes de subventions seront réalisées.

#### **5. PLU / mise en conformité avec Périmètre des abords de l'église avec UDAP (architectes des bâtiments de France)**

Un arrêté municipal a été pris conformément à l'arrêté préfectoral du 9 avril 2025.

Les documents au format CNIG ont été annexés au PLU sur Géoportail et transmis à la préfecture.

Une annonce sur « La Voix de l'Ain » concernant cette correction du PDA sera diffusée le 5 juillet et un affichage de 1 mois en Mairie sera fait.

JLG d

## **6. City parc / point projet suite subvention DETR**

La DETR a attribué une subvention de 20% pour le projet de city parc.

la commission a rencontré le maître d'œuvre pour revoir le projet à la baisse avec une modification de la surface de la structure et de la plate-forme mais les jeux pour les plus petits seront maintenus.

La réflexion reste en cours pour le stade de volley et les jeux de boules.

## **7. SEMCODA / Convention pour gestion des flux**

La commune a la possibilité de gérer en direct les 2 logements qui lui sont attribués ou de déléguer au bailleur (SEMCODA) les droits de réservation dédiés aux collectivités.

La décision de déléguer au bailleur les droits de réservation est choisie par l'ensemble du conseil municipal.

## **8. Questions diverses**

Pas de question ni de remarque.

La séance est levée à 21h30.

Signature du Maire

A blue ink signature of a person's name, likely the Mayor, written in a cursive style.



Signature du secrétaire de séance

A blue ink signature of a person's name, likely the Secretary, written in a cursive style.

